

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix – Travail – Patrie

REGION DE L'EST

DEPARTEMENT DU LOM ET DJEREM

COMMUNE DE BETARE-OYA

SECRETARIAT GENERAL

COMMISSION INTERNE DE PASSATION DES MARCHES
B.P. 02 Bétaré-Oya– Cameroun



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace – Work – Fatherland

EAST REGION

LOM AND DJEREM DIVISION

BÉTARÉ-OYA COUNCIL

GENERAL SECRETARIAT

INTERNAL TENDER'S BOARD
Po. Box: 02 Betaré-Oya – Cameroon

DOSSIER D'APPEL D'OFFRES

MAITRE D'OUVRAGE :
MAIRE DE LA COMMUNE DE BETARE-OYA.

COMMISSION DE PASSATION :
COMMISSION INTERNE DE PASSTION DES MARCHES PLACEE AUPRES DE LA
COMMUNE DE BETARE-OYA.

DOSSIER D'APPEL D'OFFRES

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° ¹² /AONO/CBO/SG/CIPM/2023 DU 30 JUN 2023
POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX
SALLES DE CLASSE À L'ÉCOLE PUBLIQUE DE MADEPO DANS LA COMMUNE DE
BETARE OYA, DEPARTEMENT DU LOM ET DJEREM, REGION DE L'EST.

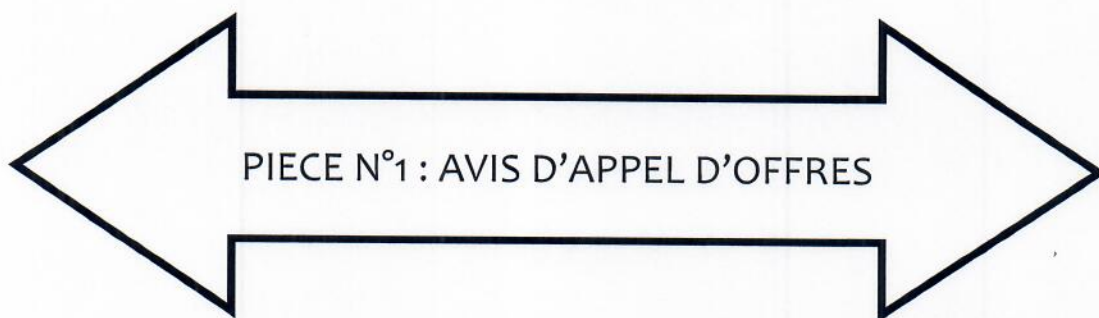
FINANCEMENT : FONDS PROPRE DE LA COMMUNE
EXERCICE 2023

IMPUTATION : 220 100

JUIN 2023

SOMMAIRE

- PIECE N° 1 : AVIS D'APPEL D'OFFRES (AAO) ;
- PIECE N° 2 : REGLEMENT GENERAL DE L'APPEL D'OFFRES (RGAO) ;
- PIECE N° 3 : REGLEMENT PARTICULIER DE L'APPEL D'OFFRES (RPAO) ;
- PIECE N° 4 : CAHIER DES CLAUSES ADMINISTRATIVES PARTICULIERES (CCAP) ;
- PIECE N° 5 : CAHIER DES CLAUSES TECHNIQUES PARTICULIERES (CCTP) ;
- PIECE N° 6 : CADRE DU BORDEREAU DES PRIX UNITAIRES (CBPU) ;
- PIECE N° 7 : CADRE DU DEVIS QUANTITATIF ET ESTIMATIF (CDQE) ;
- PIECE N° 8 : CADRE ET MODELE DU SOUS DETAIL DES PRIX UNITAIRES (CSDPU) ;
- PIECE N° 9 : MODELE DE LETTRE-COMMANDE (LC) ;
- PIECE N° 10 : TEXTES ET FICHES MODELES ;
- PIECE N° 11 : LISTE DES ETABLISSEMENTS BANCAIRES ET FINANCIERS AGREES ;
- PIECE N° 12 : GRILLE D'EVALUATION DES OFFRES ;
- PIECE N° 13 : DOSSIER D'ETUDES PREALABLES ;
- PIECE N° 14 : PREUVES DU FINANCEMENT DES PROJETS ;



PIECE N°1 : AVIS D'APPEL D'OFFRES



AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N° ¹² /AAONO/CBO/SG/CIPM/2023DU ^{30 JUN 2023} POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE À L'ÉCOLE PUBLIQUE DE MADEPO DANS LA COMMUNE DE BETARE OYA, DEPARTEMENT DU LOM ET DJEREM, REGION DE L'EST.

Financement : FONDs PROPRES DE LA COMMUNE - Exercice 2023

1- OBJET DE L'APPEL D'OFFRES

Le Maire de la commune de **Betaré-Oya**, Maître d'Ouvrage, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour l'exécution des travaux de construction d'un bloc de deux salles de classe à école publique de **Madepo** dans la Commune de **Betaré-Oya**, Département du Lom et Djerem, Région de l'Est.

2- CONSISTANCE DES TRAVAUX

Les travaux à réaliser portent sur :

- Lot 100 : Travaux préparatoires ;
- Lot 200 : Terrassements ;
- Lot 300 : Fondations ;
- Lot 400 : Maçonnerie-Élévation ;
- Lot 500 : Charpente-Couverture ;
- Lot 600:Menuiserie;
- Lot 700:Electricité;
- Lot 800:Peinture;
- Lot 900 : Aménagement VRD.-

3- ALLOTISSEMENT

Les travaux sont en un (01) lot unique.

4- COUT PREVISIONNEL DES TRAVAUX :

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de :

Intitulé des projets	Coût prévisionnel en TTC
Construction d'un bloc de 02 salles de classe à l'EP de Madepo	17 000 000 (dix-sept millions) de Francs CFA

5- PARTICIPATION

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les petites et moyennes entreprises de droit camerounais, jouissant des capacités juridiques, techniques et financières requises.

6- FINANCEMENT

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Fond propre de la commune de **Betaré-Oya**, Exercice 2023.

- ♦ Imputation ;;

7- ACQUISITION DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être obtenu dès publication du présent avis, à la **Mairie de BETARE-OYA**, Tél : **651 56 23 41/ 696 86 37 78**, sise au quartier Moïnam, sur présentation d'une quittance de versement à la **recette municipale de la Commune de BETARE-OYA**, d'une somme non remboursable

de **Trente mille (30 000) FCFA**, représentant les frais d'achat du Dossier d'Appel d'Offres. Cette quittance devra identifier l'entreprise désireuse de participer à l'Appel d'Offres.

8- CONSULTATION DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être consulté aux heures ouvrables à la **Mairie de BETARE-OYA**
Tél : **651 56 23 41/ 650 85 74 83**, sise au quartier Moïnam, dès publication du présent avis.

9- REMISE DES OFFRES

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais en Sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies respectivement marqués comme tels, placée sous pli cachetée scellé sans indication sur l'identité du soumissionnaire sous peine de rejet, devra parvenir à la **Commune de Bétaré-Oya, Secrétariat du Maire**,
Tél : 696 44 44 21/ 650 85 74 83 au plus tard le **02 AOUT 2023** à **10 heures** précises et portera les mentions suivantes :

« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT »
N° **12** IAAONO/CBO/SG/CIPM/2023DU **30 JUIN 2023**
**POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE
À L'ÉCOLE PUBLIQUE DE MADEPO DANS LA COMMUNE DE BETARE OYA, DEPARTEMENT DU
LOM ET DJEREM, REGION DE L'EST.»**
" A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement "

10- RECEVABILITE DES OFFRES

Les offres ne respectant pas le mode de séparation de l'offre financière, des offres administrative et technique seront irrecevables. Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment, celle dans laquelle il est constaté l'absence de la caution de soumission établie selon le modèle proposé dans le Dossier d'Appel d'Offres et délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des Finances, valable pendant trente (30) jours au-delà du délai de validité des offres.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois à la date initiale de remise des offres.

11- OUVERTURE DES OFFRES

L'ouverture des offres se fera en un temps à la **Commune de Bétaré-Oya, dans la Salle des Actes**, le **02 AOUT 2023** à **11 HEURES** précises par la **Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de la Commune de Bétaré-Oya**, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.

12- CRITERES D'EVALUATION DES OFFRES

A. Critères éliminatoires :

a. Offre Administrative

- 1) Absence de la caution de soumission ;
- 2) Pièce falsifiée ;
- 3) Non-conformité ou absence de l'une des pièces du dossier administratif après le délai de 48 heures réglementaire ;

b. Offre technique

- 1) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- 2) N'avoir pas réuni au moins 80% de critères de qualification.

c. Offre Financière

- 1) Offre financière incomplète ;
- 2) Omission du prix d'une tâche quantifiée dans le bordereau des prix unitaires ou dans le devis estimatif ;

N.B : Les copies certifiées des pièces antérieurement légalisées seront systématiquement rejetées.

B. Critères de qualification des offres techniques :

Les critères, explicités dans le règlement particulier du DAO et relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

Les critères, explicités dans le règlement particulier du DAO et relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- 1) La capacité financière de **Dix millions cinq cent mille (10 000 000)**Oui
- 2) Les références de l'Entreprise Oui
- 3) La compréhension du projet Oui
- 4) L'expérience du personnel d'encadrement Oui
- 5) Le matériel et les équipements essentiels Oui

Seules les offres financières des soumissionnaires dont l'offre technique aura obtenu un pourcentage de « Oui » supérieur ou égal à 80% de la note technique, (soit au moins 04 « Oui » sur 05 « Oui ») seront examinées.

13- DUREE DE VALIDITE DES OFFRES

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

14- CAUTION DE SOUMISSION

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement provisoire d'une durée de validité de **cent vingt (120) jours** représentant 2% du coût prévisionnel, soit, **Trois cent quarante mille (340 000) francs**; établi selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres, par un établissement bancaire de premier ordre, agréé par le Ministère en charge des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO. Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au-delà du trentième (30ème) jour après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus.

15- DELAI D'EXECUTION

Le délai contractuel d'exécution des travaux est de **quatre (04) mois**, délai incluant toutes les contraintes éventuelles liées à l'enclavement, à la particularité du site, aux conditions climatiques et aux moyens d'accès sur place. Le délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

Il revient au cocontractant de proposer dans son offre un calendrier d'exécution entrant dans le délai sus-indiqué.

16- ATTRIBUTION DE LA LETTRE - COMMANDE

La Lettre-Commande à élaborer sera attribuée au soumissionnaire dont l'offre:

- 1- Administrative sera jugée conforme ;
- 2- Technique sera jugée conforme et aura reçu un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à 80 % ;
- 3- Financière après corrections conformément aux dispositions du RPAO des sous-détails des prix unitaires, du bordereau des prix unitaires et du devis estimatif, sera jugée conforme aux dispositions du CCTP et **classée la moins disant.**

17- RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la **Mairie de BETARE-OYA** Tél : **651 56 23 41 / 650 85 74 83**, sise au quartier Moïnam.

BETARE-OYA, le 30 JUN 2023

Le Maire de la Commune de BETARE OYA.

AUTORITE CONTRACTANTE

AMPLIATIONS

- ✓ ARMP (Pour insertion au JDM) ;
- ✓ DD MINMAP/LD ;
- ✓ PRESIDENT/CIPM/LD ;
- ✓ AFFICHAGE ;
- ✓ ARCHIVES.



Baba S. Solas
Maire de la Commune
de Bétaré - Oya



OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER NOTICE

N° 12 /ONITN/BOC/GS/ITB/2023 on 30 JUN 2023

FOR THE CONSTRUCTION OF A BLOCK OF TWO CLASSROOMS AT MADEPO GOVERNMENT PRIMARY SCHOOL IN BÉTARÉ-OYA COUNCIL, LOM AND DJEREM DIVISION, IN THE EAST REGION

1 Purpose:

The Mayor of Bétaré-Oya Council, Contracting Authority, hereby launches an Open National Invitation to Tender for THE CONSTRUCTION OF A BLOCK OF TWO CLASSROOMS AT MADEPO GOVERNMENT PRIMARY SCHOOL IN BÉTARÉ-OYA COUNCIL, LOM AND DJEREM DIVISION, IN THE EAST REGION.

FUNDING: Council Budget, Fiscal year 2023

2 - Nature of works :

The works, which shall be tendered for the construction of buildings to accommodate classroom in primaries schools, consist of:

- Preparatory works ;
- Levelling
- Foundation
- Building works – Elevations ;
- Roofing – Ceiling ;
- Wood works and metallic works ;
- Electricity ;
- Painting ;
- Gutters VRD works

3 – Splitting in Plots

Works are in three (03) plots. A bidder can obtain at most 2 plots

4 – Cost estimates

Project Title	Cost
Construction of a block of two classrooms at Government Primary School MADEPO	17 000 000F.CFA

5 – Participation and origin:

Participation in this invitation to tender shall be open to all Cameroonian-based enterprises with proven expertise in the construction domain.

6 – FUNDING:

The services to be provided and defined in this invitation to tender shall be financed by the 2023 Betaré-Oya Council Budget, charge : 220 100

7 – Consultation of the tender file:

Upon publication of this notice, the tender file can be consulted at the **BÉTARÉ-OYA COUNCIL**, Tél: **651 56 23 41/ 696 86 37 78**, at Moïnam quarters.

8 – Acquisition of the tender file:

The tender file shall be obtained from the Bétaré-Oya Council, Private Secretariat Office's situated at Moïnam quarter upon presentation of a receipt testifying the payment of a non-refundable sum of **F.CFA 30 000 (Thirty thousand)** payable at the Bétaré-Oya Council Revenue Service.

9 – SUBMISSION OF BIDS

Each bid drafted in English or in French in seven (07) copies (i.e One original and Six copies) shall reach the Bétaré-Oya Council, Private Secretariat not later than..... **02 AOÛT 2023**..... at 10 a.m. local time, either through registered mail with acknowledgement of receipt, or submitted against a receipt and be labelled:

**“OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER NOTICE
N°. **A2** /ONITN/BOC/GS/ITB/2023 on **30 JUN 2023**
FOR THE CONSTRUCTION OF A BLOCK OF TWO CLASSROOMS ATMADEPO
GOVERNMENT PRIMARY SCHOOLS IN BÉTARÉ-OYA COUNCIL, LOM AND DJEREM
DIVISION, IN THE EAST REGION.”
“TO BE OPENED ONLY DURING THE TENDER REVIEW SESSION”**

10 – Tender compliance and provisional guarantee:

Each bidder shall have to include in his/her administrative file, a provisional guarantee (in accordance with the model enclosed in the appendix) worth **340 000FCFA (Three hundred and forty thousand francs CFA)**, with a validity period of 120 (One hundred and twenty) days with effect from the date of opening of bids issued by a well-established bank approved by the Ministry of Finance.

Any other required administrative documents must be produced as original documents or photocopies certified as authentic by the issuing authority within the **last three months** or are still valid, according to the listing provided for in the special rules of the tender, otherwise they shall not be accepted.

Any bid that does not comply with the specifications of this invitation to tender shall be rejected. The absence of the provisional guarantee issued by a well-established bank licensed by the Ministry in charge of Finance shall lead to outright rejection of the bid without any possibility of appeal.

11 – Opening of Bids

The bids shall be opened on **02 AOÛT 2023**..... at 11 a.m.local time, by the Bétaré-Oya Council's Internal Tender Board, at the Council's Community Hall located at Moïnam quarters.

12 – Execution deadline:

The execution deadline for the construction work as planned by the contracting authority shall be **four (04) months**.

13 – Bids evaluation criteria:

❖ Eliminatory criteria :

- a) Absence of Bid Bond file; Caution, falsified document; non conformity of an administrative document
- b) Incomplete technical file: False declaration; Falsified document; in ability to score 80% of the qualifying criteria
- c) Incomplete financial file: Omission of the cost of a qualifying task in the unit price folder or in the estimate.

❖ Essential criteria:

Evaluation of technical bids shall be carried out according to the binary system (yes/no) on the basis of the following essential criteria:

- a) Financial strength of 10.000.000 CFA.F.....yes;
- b) References of the enterpriseyes;
- c) Project comprehension.....yes;
- d) Supervisory staff experience.....yes;
- e) Technical equipment and essential equipment mobilized.....yes;

Only bids that shall have obtained 80% YES, (4 YES out of 5 YES) shall be accepted for financial analysis.

14 – Contract award:

The contracting authority shall award the contract to the bidder who's:

- Administrative file is judged conform and receivable
- Technical file is judged conform with at least 80% of YES or greater than.
- Financial file after all corrections shall remain conform to stipulate rules alongside unit price and estimates and who's Tender shall be judged as lowest bidder.

15 - Tender validity:

Bidders shall be bound by their bids for a period of ninety (90) days with effect from the date of opening of bids.

16 –Further information:

Further technical information may be obtained during working hours at the Bétaré-Oya Council Office, Tel: **651 56 23 41/ 650 85 74 83** upon publication of this invitation to tender.

Done at Bétaré-Oya, on 30 JUN 2023

The Lord Mayor,
CONTRACTING AUTHORITY,

COPIES:

- ARMP (Contracts Journal)
- DD MINMAP
- Pdt/ITB
- Achieves
- Notice Board



Baba Nicolas
Maire de la Commune
de Bétaré - Oya